

Réf: Dossier N° 014377

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « PHOENIX ET URIEL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE, LOT 5012,  
ILOT 338

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHOENIX ET URIEL »

Objet: Achat et vente de fournitures de bureau Exploitation de l'enseigne BONHEUR DES ANGES Achat et vente de matériel Informatique Immobilier et BTP Transport des biens et des personnes Intermédiation dans tous les domaines des affaires

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE PETRO IVOIRE, LOT 5012, ILOT 338

Dirigeant(s) : Mme ADJELOU FRANCINE CHO KAREN (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02054 du 12/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13059/GTCA/RC/2021 du 12/07/2021

